



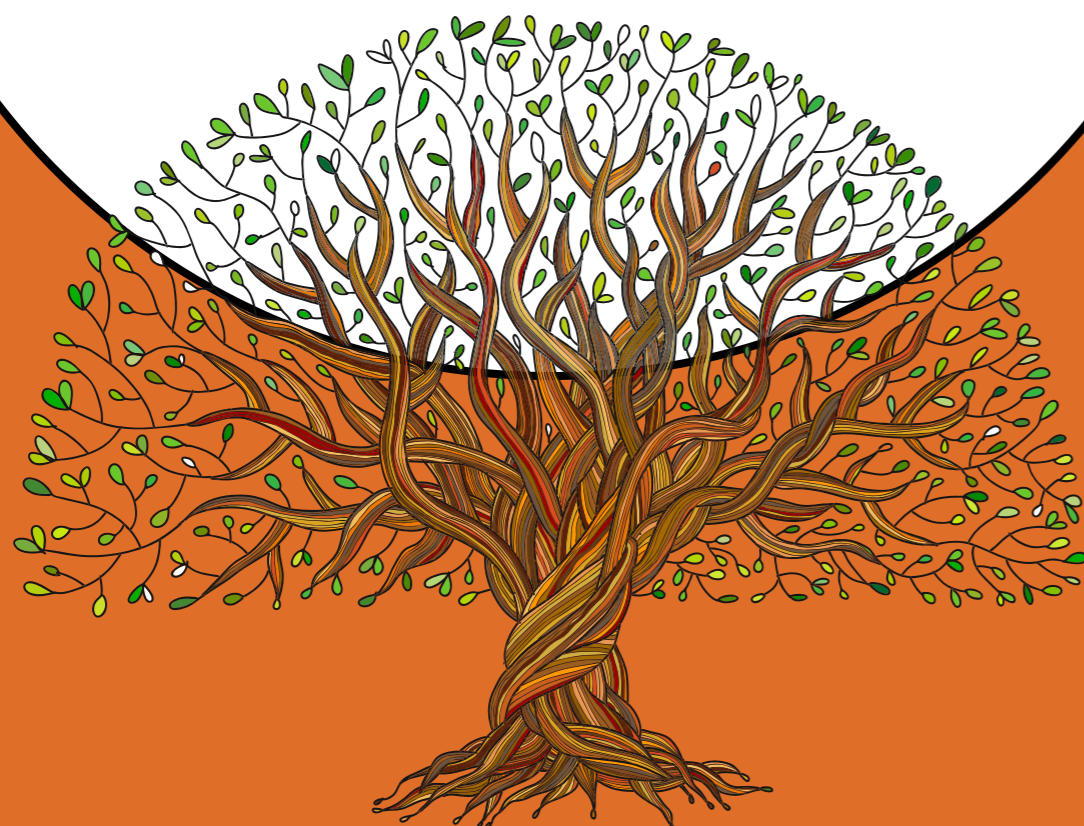
Rapport annuel

2024



SOMMAIRE

3	ÉDITO DU PRÉSIDENT
4	L'ACLAAM : NOTRE IDENTITÉ
5	NOTRE PROJET ASSOCIATIF
6	NOTRE ORGANISATION - NOTRE RÉSEAU
9	NOS ACTIONS
15	BILAN FINANCIER
16	PROJETS ET PERSPECTIVES 2025
19	MERCI!



HUMILITÉ | DIGNITÉ | ACCUEIL | SUBSIDIARITÉ | DISCERNEMENT
RESPECT | FRATERNITÉ | LIBERTÉ | AUTONOMIE | DIALOGUE.

“ Que vos choix soient le reflet de vos espoirs et non de vos peurs. ”
(Nelson Mandela)

La ténacité courageuse de Nelson Mandela résonne bien dans ces mots imprégnés de la confiance incroyable dont il a fait preuve pour croire qu'un chemin d'espoir existait entre peuples antagonistes et intérêts divergents, là où beaucoup d'autres y mettaient des barrières de peurs insurmontables !

Cette assurance a aussi guidé notre route !

2024 a été traversée en France par de nombreuses peurs qui ont connu des traductions électorales préoccupantes.

Certes les inquiétudes des uns et des autres ne sont jamais ni à ignorer ni à mépriser et l'attente d'une réaction politique guidée par la recherche du Bien Commun reste indispensable !

Pour autant, l'Aclaam a opté clairement pour garder l'espérance chevillée au cœur, quelques soient les turbulences.

Cela nous a poussé à plusieurs choix prometteurs :

- D'abord la joie de participer, à la demande de notre archevêque et en collaboration avec le pôle diaconie, au soutien de l'accueil et l'accompagnement de 24 mineurs non accompagnés (MNA) pendant tout le 1^{er} semestre. Grâce à des équipes de bénévoles très motivés, des paroisses et associations largement investies et avec le concours efficace de l'équipe salariée de l'Aclaam, des solutions ont pu être trouvées pour chacun.

- L'envie aussi, après presque 10 ans d'existence de réfléchir aux orientations à mettre en œuvre pour l'horizon 2030 dans une démarche participative à laquelle se sont associées de nombreuses associations de notre réseau. Le vote d'un projet associatif en novembre a acté cette évolution porteuse

d'ambition collective.

- La volonté enfin de poursuivre des collaborations d'abord avec l'Entreprise des Possibles pour une Maison partagée et aussi avec l'Armée du Salut pour la régularisation par le travail (En Act).

Les solutions innovantes s'imaginent plus facilement en alliant des savoir-faire complémentaires !

Le bilan que vous allez parcourir évoque aussi d'autres initiatives, avec bien sûr des préoccupations dont nous n'arrivons pas à desserrer l'étau : les délais d'attente administratifs en sont une triste illustration...

L'Aclaam est une aventure collective où le talent des uns et des autres s'additionne comme des atouts précieux. 2024 a vu le renouvellement de l'équipe salariée et l'entrée au Conseil d'administration d'hommes et de femmes de diverses origines et de profils différents, fortement motivés.

La Doctrine Sociale Chrétienne - trésor encore trop méconnu - nous invite à privilégier l'éminente dignité de la personne humaine, la subsidiarité comme la recherche de l'intelligence des situations.

Elle reste à l'évidence notre précieuse boussole en ces temps malaisés.

Jean-Pierre Berthet
Président de l'Aclaam



Pourquoi l'Aclaam ?

L'ACLAAM (Association Catholique pour l'Accueil et l'Accompagnement des Migrants) a été créée en septembre 2015 pour répondre à l'appel du Pape François qui a demandé à toutes les communautés chrétiennes d'accueillir des migrants, estimant que « *l'Église entend partager cet accueil avec tous les croyants ainsi qu'avec tous les hommes et femmes de bonne volonté, appelés à répondre aux nombreux défis posés par les migrations contemporaines, avec générosité, rapidité, sagesse et clairvoyance, chacun selon ses propres possibilités.* »

Dans une démarche œcuménique, l'ACLAAM est l'outil du diocèse de Lyon pour inciter et faciliter l'accueil et l'inclusion des migrants suivant les principes de la pensée sociale chrétienne que sont : dignité, subsidiarité, option préférentielle des pauvres.

Notre finalité est alors d'être sur nos territoires, un lieu "ressources" pour un réseau de paroisses et d'associations locales autonomes partageant les mêmes valeurs et engagées pour promouvoir l'accueil, l'intégration et l'autonomisation de toute personne migrante et pouvoir ainsi, porter leur voix pour faire évoluer le regard de la société sur la migration.

Nos fondamentaux

Ce sont des valeurs, des principes, qui trouvent sens dans notre spécificité chrétienne. C'est ainsi qu'au titre de la dignité de chaque personne migrante :

- **Nous prenons en compte la personne dans toutes ses dimensions** : individuelle, familiale, spirituelle, culturelle, sociale, économique...
- **Nous proposons un accueil inconditionnel** et sans discrimination de culture, d'origine, d'âge, de religion, de statut administratif...
- Autonomes dans leur fonctionnement, **nous intervenons dans un esprit de co-construction avec les associations** de notre réseau, pour accompagner les migrants vers l'autonomie et l'intégration.
- Dans un dialogue exigeant et constructif, **nous contribuons à porter la préoccupation migratoire au sein de la société** et à aider à changer le regard de tous sur les personnes en situation d'exil.



Nos actions

Pour être au service des associations du réseau, l'action de l'Aclaam en tant que 'Pôle Appui Ressources' se décline suivant quatre modes d'intervention :

SOUTENIR : les activités de son réseau en apportant des ressources techniques, partenariales et financières.

RENFORCER : les pratiques du réseau en organisant des temps de formation et de rencontre entre associations et partenaires et en assurant un partage d'informations et de connaissances sur les questions migratoires.

REPRÉSENTER : son réseau et porter auprès des pouvoirs publics, du monde associatif et de la société, la parole des acteurs de l'accompagnement et de l'hébergement citoyen.

COORDONNER : les actions des membres de son réseau avec les autres acteurs associatifs. Être en veille des opportunités se présentant sur le territoire, expérimenter et organiser la mise en place de nouvelles réponses aux besoins du réseau.



Un projet associatif ACLAAM 2030

Pourquoi ?

Après presque 10 ans d'existence, il nous faut revisiter le chemin parcouru tout en discernant les intuitions nouvelles qui donneront à l'avenir couleur, espoir et engagement !

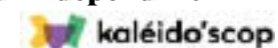
Comment ?

Une approche résolument coopérative et co-construite !

- avec **un comité de pilotage** volontairement diversifié composé de membres d'associations, d'administrateurs, de membres du bureau, du délégué général et d'un représentant du diocèse, proposés et validés par le Conseil d'administration.

- **un temps long d'un an** pour permettre le débat et la maturation.

- L'accompagnement par **un cabinet extérieur indépendant**



Au final ?

Un projet présenté et amendé !

- **une concertation directe de notre réseau** par une enquête (37 associations ont fait part de leurs avis), menée par le cabinet indépendant Kaléido'scop pour l'apport extérieur et la rigueur,

- un processus finalisé par **un séminaire fin septembre 2024**, animé par ce même cabinet avec le comité de pilotage, les salariés et l'ensemble des administrateurs,

- une approbation par une **AG extraordinaire** après un travail par ateliers le **12 novembre 2024**.

Et maintenant ?

7 chantiers à prioriser sur les années à venir !

Recrutement et formation de bénévoles au sein des associations et de l'Aclaam, mutualisation des pratiques, communication numérique et base de données, développement des partenariats et coopérations, diversification et augmentation des financements, structuration et clarification des rôles et travail sur la gouvernance.

“ *J'ai apprécié dans ce travail, sous la houlette à la fois rigoureuse et respectueuse de Luc, la diversité de notre petit groupe de travail, l'engagement de chacun.e, et la capacité à coopérer dont ensemble nous avons fait preuve : le projet produit est désormais adopté et adapté/utile. On voit que dans la phase du travail en cours en ce début 2025, on s'y réfère ! J'ai également apprécié que nous ayons su nous faire aider (intervention de Kaléido'scop).* ”

Michel Ronzy, contributeur,
association Asseda Oullins

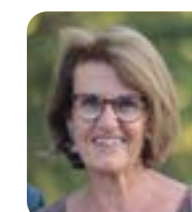
Quelques contributeurs...



Aude Corvaisier-Riche
(Diocèse de Lyon)



Guillemette Tracol
(Administratrice Aclaam)



Myriam Raffara
(Bénévole APESE)



Luc Champagne
(Administrateur Aclaam)
Animateur du groupe de travail



Un bureau

Constitué par, de gauche à droite :

- Pierre des Rieux, trésorier du CA, directeur de projet à la retraite dans le domaine des infrastructures de transports.
- Florian Hautevelle, Délégué Général, salarié ACLAAM
- Annick Rodier, secrétaire du CA, assistante sociale à la retraite
- Jean-Pierre Berthet, Président du CA, diacre du diocèse de Lyon, Directeur du Travail honoraire
- Sylvie Klein, Vice-Présidente du CA, dirigeante à la retraite d'un cabinet de développement de Ressources Humaines, DRH.

Un "binôme salarié" à temps plein



Margaux Royer
Chargée de projet
Accès aux droits,
depuis janvier 2024.

Clémentine Gagnant : Déléguée Générale de l'ACLAAM jusqu'en mai 2024.
Florian Hautevelle : Délégué Général de l'ACLAAM depuis septembre 2024.
Margaux Royer : chargée de projet Accès aux droits, depuis janvier 2024.

L'Aclaam c'est aussi 3 commissions

Commission Logement : Président Jean-Paul Vuart
Commission Plaidoyer
Commission Mécénat - Recherche de fonds.

Un conseil d'administration



Aude Corvaisier-Riche
Représentante
du diocèse au CA.
Responsable diocésaine
du Pôle diaconie.
Membre de l'équipe
d'aumônerie Centre
Léon Bérard.



Thomas Ragnikant
Créateur d'entreprise.



Juman Sulaiman
Étudiante en Master 2
ingénierie numérique.



Guillemette Tracol
Responsable gestion de
patrimoine à la retraite.



Jean-Paul Vuart
Cadre EDF-GDF
à la retraite.



Michel Weil
Directeur adjoint de
l'Agence Nationale des
Conditions de Travail
(ANACT) à la retraite.



Christian Delorme
Prêtre du diocèse de Lyon.
Délégué épiscopal au
dialogue religieux.



Sylvie Sirera
Responsable de la
communication
Centre de Recherche
ENGIE Solutions
à la retraite.



Régis Charre
Représentant du Secours
Catholique au CA.
Prêtre du diocèse de
Lyon-Aumônier diocésain
CCFD et Secours
Catholique.



Luc Champagne
Cadre infirmier
Ancien membre du service
Famille et Société à la CEF
à la retraite.



Eric Maillet
Cadre dirigeant dans
le domaine de la santé.



John McGregor
Chercheur
dans le domaine
cardio-vasculaire
à la retraite.

L'Aclaam est au service d'un réseau d'associations membres

57 associations
800 bénévoles
+ de 1000 personnes accueillies

ZOOM sur les associations membres de l'Aclaam

Trois associations ont intégré le réseau en 2024 :

- Relai-rencontre-partage (Oullins).
- Solidarité pour tous (Givors).
- Solidarité en Beaujolais. (Villefranche-sur-Saône).

DES ASSOCIATIONS DE PETITE TAILLE

- 15 bénévoles en moyenne par association.
- 14 000 euros de budget en moyenne (avec une variation de 5000 à 70 000€).

QUI ACCUEILLENT DE DIFFÉRENTES MANIÈRES

- Accueil et accompagnement fraternel.
- Permanences administratives et juridiques.
- Hébergement et logement.
- Lien social.

ET QUI SONT LOCALISÉES SUR TOUT LE TERRITOIRE DU DIOCÈSE DE LYON

- 22% sur Lyon et Villeurbanne.
- 42% sur la Métropole.
- 36% sur le Rhône.

ZOOM sur les bénévoles de ces associations

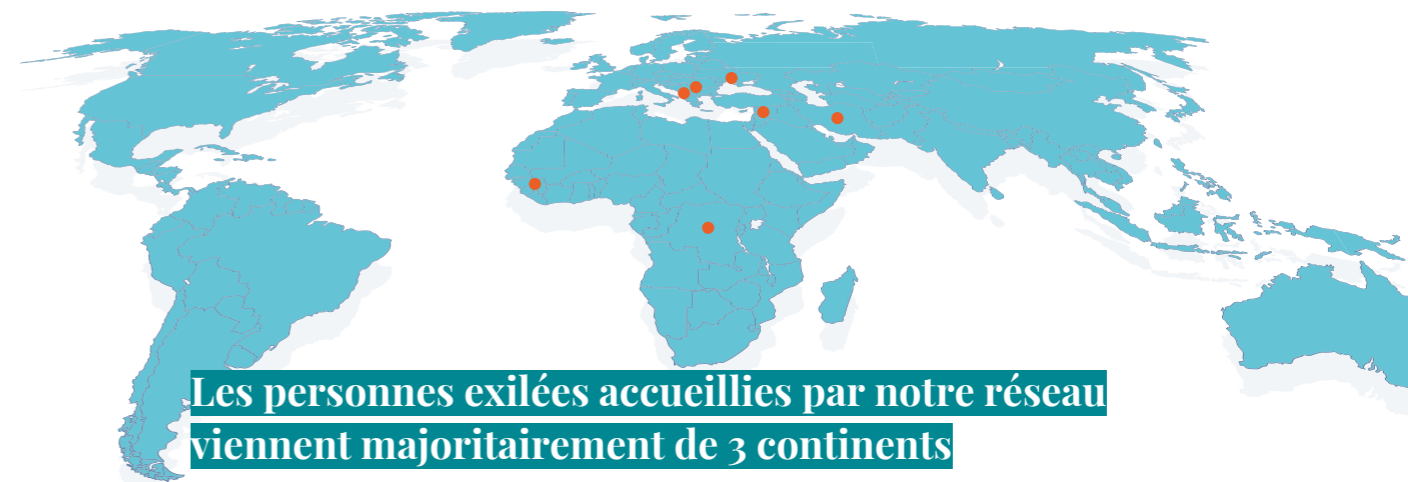
Des bénévoles souvent retraités

- 75% des bénévoles ont plus de 60 ans.
- Plus de la moitié sont des femmes.

Des bénévoles qui s'engagent sous diverses formes

- Soutien financier à l'hébergement et au logement.
- Aides financières aux personnes.
- Scolarité des enfants et cours de FLE (Français Langue Étrangère).
- Aide à la vie quotidienne et aux déplacements.
- Aide dans les démarches administratives.

Avec un nombre d'heures de travail conséquent : 1800 heures, soit l'équivalent d'un temps plein par association !



Les personnes exilées accueillies par notre réseau viennent majoritairement de 3 continents

47% sont originaires d'Europe

28% du Moyen Orient

25% d'Afrique



Liubov et ses enfants sont originaires d'Ukraine et accueillis par l'association Solidarité Anglicane



Ata, Nour et leurs enfants sont originaires de Syrie et sont accueillis par FAMIG (Francheville)



Ateliers préparatoires aux 24h de la solidarité à Saint-Viateur par ASSEDA (Oullins)

Un accueil inconditionnel

40% des personnes accueillies étaient régularisées (dont une part importante de personnes bénéficiaires de la protection internationale)
 40% étaient en cours de régularisation
 10% étaient en demande d'asile
 10% étaient des personnes déplacées d'Ukraine.

Un accueil de longue durée pour une intégration réussie

L'accueil et l'accompagnement des associations durent 3 ans et demi en moyenne, du fait :

- de la longueur des délais pour obtenir un titre de séjour
- de difficultés pour obtenir un logement (4 ans en moyenne d'attente dans le Rhône pour un logement social).

Spécificité de l'accueil à l'Aclaam beaucoup de familles avec enfants

Plus de 400 enfants accueillis avec leurs familles, plus de 200 hébergés sont des mineurs ! 85% des foyers accueillis ont des enfants, ce qui est permis par l'hébergement en logement individuel.

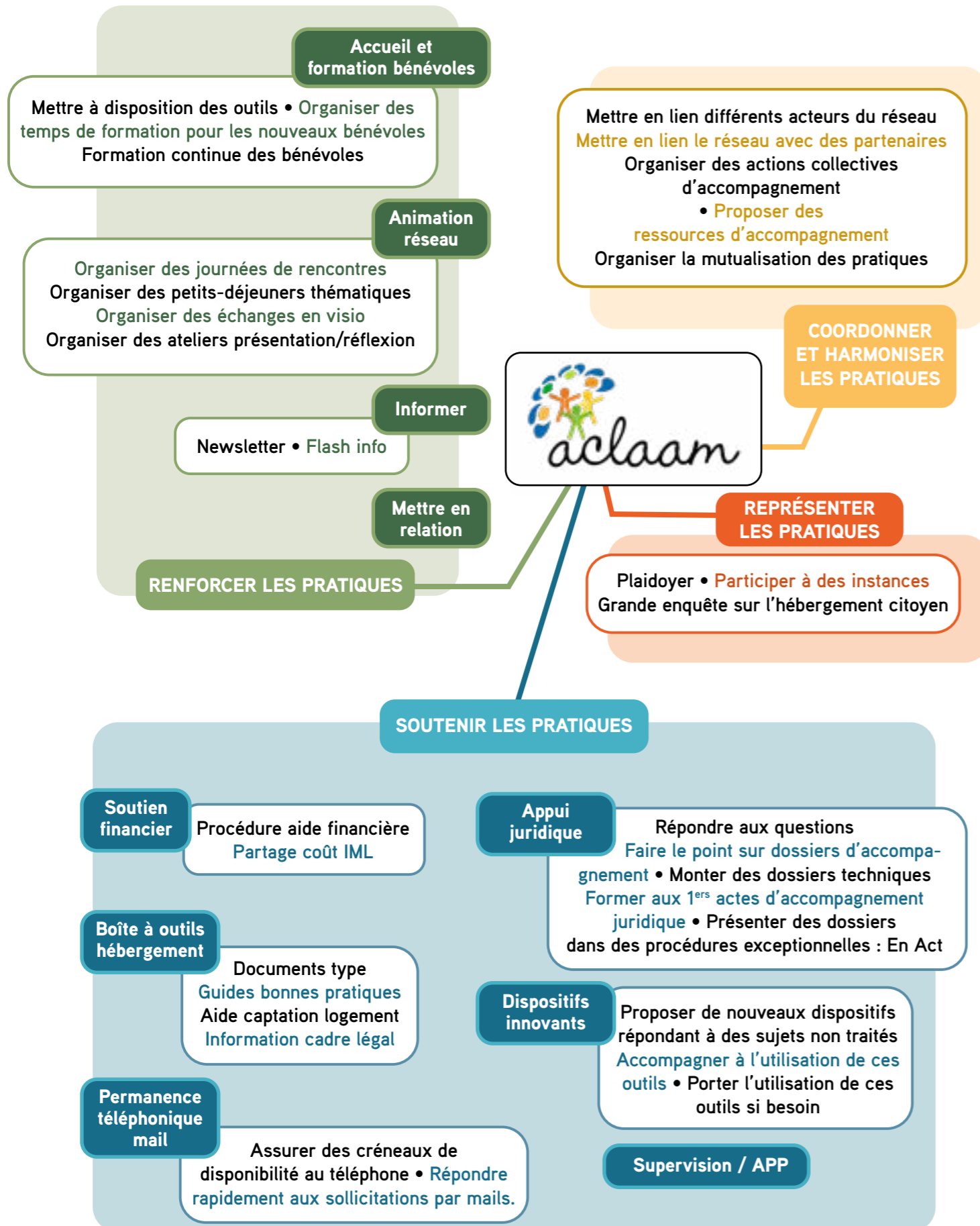


Repas collectif au sein de la maison partagée de Craponne



Repas « cuisine du monde » des familles hébergées d'ANIMA

Les actions de l'Aclaam en 4 mots : Soutenir, renforcer, représenter et coordonner



1

Soutenir

L'Aclaam soutient les actions de son réseau en apportant des ressources techniques, partenariales et financières.

APPUI JURIDIQUE

- Consultations juridiques et suivis de dossier :

Des consultations juridiques peuvent être organisées à l'Aclaam lorsque les bénévoles sont confrontés dans leur accompagnement à des situations plus complexes. Il peut s'agir de rendez-vous destinés à envisager les perspectives de régularisation pour une personne étrangère, à constituer des dossiers de régularisation ou de demande d'asile, ou encore à résoudre des situations de blocage ou de rupture de droits.

- Accompagnement au contentieux :

Lorsque la situation d'une personne se trouve définitivement bloquée ou n'avance pas et qu'une procédure contentieuse semble être la seule issue positive, l'Aclaam oriente, voire accompagne les bénévoles et les personnes exilées vers des avocats. Des aides financières aux associations ont pu être versées afin de participer au paiement des frais d'avocat.

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE ET MAIL

- Disponibilité d'une équipe de salariés : plus de 100 réponses par mois à des sollicitations
- Mise en lien avec des partenaires
- Réponse aux sollicitations extérieures : 5 interventions sur la loi *Asile Immigration*.

SOUTIEN FINANCIER

- Intermédiation locative :

la mutualisation des différents membres du réseau par l'Aclaam. Notre partenariat avec Alynea a permis à 10 ménages accompagnés par un membre du réseau d'avoir accès à un hébergement ou une sous-location et de bénéficier d'un accompagnement social vers le logement durable. Le coût financier de l'action est partagé entre l'Aclaam et l'association du réseau selon ses moyens.

- Assurances responsabilité civile et risque locatif :

notre partenariat avec la *Mutuelle Saint-Christophe* nous permet de proposer des assurances à des tarifs préférentiels aux ménages accompagnés par les associations du réseau Aclaam. Plus de 200 personnes en ont bénéficié en 2024.

- Fonds Rosa :

nous avons sollicité, pour le compte de familles accompagnées par le réseau Aclaam, le fonds Rosa de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon. Cela a permis l'obtention de 16 000€ d'aides financières pour 8 familles en 2024.

- Don :

pour la dernière année l'Aclaam a fait l'intermédiaire entre la Fondation Saint-Irénée comme collecteur de dons et les donateurs des associations. Dorénavant chaque association devra collecter en direct ses dons.

2

Renforcer

L'Aclaam participe au renforcement des pratiques du réseau en organisant des temps de rencontre entre associations et partenaires et en assurant un partage d'information sur les questions migratoires.

ANIMATION DU RÉSEAU

- Les rencontres de l'Aclaam :

4 interventions ont été organisées sur différentes thématiques : emploi, hébergement... réunissant une cinquantaine de personnes à chaque fois. En partenariat avec Terre d'Ancre, une session sur le droit des étrangers a été organisée avec l'intervention d'un avocat spécialisé.

- Groupe de travail :

- COPIL projet associatif : 1 groupe de travail s'est réuni 10 fois et 1 séminaire réunissant 25 personnes (adhérents et sympathisants, membres du comité et administrateurs) a été organisé sur la création du projet associatif.
- Rupture de droit : "En Act", un groupe s'est constitué autour de ce thème avec d'autres partenaires et en lien avec la préfecture pour instruire et présenter des dossiers de régularisation.

- Formations juridiques des bénévoles :

L'Aclaam a dispensé plusieurs formations juridiques aux bénévoles sur des sujets tels que la loi asile immigration de janvier 2024 ou encore la régularisation par le travail. L'objectif est de donner aux bénévoles les moyens pour que les personnes étrangères puissent bénéficier du meilleur accompagnement possible.

INFORMATION

- Newsletter :

11 newsletters mensuelles envoyées en 2024 à plus de 600 contacts et des flash info tout au long de l'année.

- Assoconnect :

Nous avons changé de logiciel de base de données. Ce nouvel outil permet de centraliser nos différentes bases de données et de bénéficier d'une plateforme sécurisée de collecte des dons et adhésions. C'est aussi l'outil qui nous permettra la création du nouveau site internet et de la boîte à outils en ligne pour les membres du réseau.

3

Représenter

L'Aclaam représente son réseau et porte la parole de l'hébergement citoyen auprès des pouvoirs publics, du monde associatif et des citoyens.

PLAIDOYER - À CONTRE-COURANT

Témoignage

« À l'été 2024, des associations du sud-ouest lyonnais accompagnant des exilés ont pris l'initiative de lancer un mouvement pour témoigner, à contre-courant de l'opinion majoritaire, que ces personnes ne constituent pas d'abord un danger et une menace pour notre société, mais au contraire une opportunité et une richesse sur le plan humain, sociétal et économique. Elles souhaitent contribuer à infléchir l'opinion publique dans ce sens par des actions de communication de tous ordres.

4

Depuis, ce mouvement s'est structuré et élargi à l'ensemble du département du Rhône. Un manifeste a été rédigé et a été signé par 25 associations, dont l'Aclaam, la CUM, ATD Quart-monde...

Un site nourri de récits de vie d'exilés ayant réussi leur intégration et d'une documentation, comme une association support, sont en cours de constitution. Nous souhaitons travailler en réseau au niveau national avec des structures se donnant le même objectif. Si vous partagez notre préoccupation, venez nous rejoindre. »
Michel Weill

INTERVENTION / PARTICIPATION

- Interventions : L'ACLAAM est conviée à différents événements du réseau pour présenter un sujet d'actualité.

En 2024 Margaux Royer est intervenue à cinq reprises sur des sujets relatifs ou en rapport avec le droit des étrangers et à l'actualité concernant les circulaires du ministère de l'Intérieur.

- Participation à l'Observatoire hébergement citoyen : au travers d'une grande enquête conduite auprès des associations du réseau, l'ACLAAM participe à la collecte de données portant sur l'hébergement citoyen. L'objectif est d'évaluer le poids de nos actions (nombre de bénéficiaires, coût, ETP mobilisés) suivant le principe de subsidiarité au regard de ce qui devrait relever de l'action des puissances publiques.

Coordonner

L'Aclaam sert de passerelle entre les membres de son réseau et les autres acteurs associatifs. Nous sommes en veille des opportunités sur le territoire et organisons la mise en place de nouvelles réponses aux besoins du réseau.

MAISON PARTAGÉE

4 familles ont été mises à l'abri en 2024 dans une maison partagée, mise à disposition par l'Entreprise des Possibles. L'Aclaam a permis à trois associations de son réseau de trouver un lieu d'hébergement pour des ménages accompagnés.

Témoignage

« La Maison Partagée de Craponne, un vrai soulagement, une pause salutaire, une halte verte loin du béton urbain pour Suzanna et Junny ! Elles ont exprimé leur joie dès leur arrivée le 22 décembre 2023 et depuis elles n'ont pas cessé de dire « merci ». Pour nous aussi, membres de l'association Vaulx Solidarité Saint Thomas qui les accompagnent, c'est une expérience enrichissante qui nous a permis de mieux faire connaissance avec Sylvie, de l'Aclaam, chargée de coordonner les accueils dans cette maison et de faire le lien avec les autres associations partenaires, et avec ces associations dans une heureuse collaboration ! »
Marie-Yvonne

MAISON SACRÉ-CŒUR

Nous avons coordonné la mise en place d'un lieu d'hébergement au sein d'une maison appartenant la congrégation du Sacré Cœur. Nous avons accompagné les sœurs vivant sur place dans leur projet d'accueil. Depuis le mois décembre et jusqu'au mois de juin 2025, quatre femmes isolées pourront bénéficier d'une chambre.

Action MNA 2024

« Accueillir, protéger, promouvoir et intégrer :
un devoir de justice, de civilisation et de solidarité »

pape François



À la demande de la Ville de Lyon, le diocèse a accueilli, du 16 janvier au 30 juin 2024 dans 4 lieux diocésains, 30 jeunes migrants en recours. Il s'agissait de venir en complément de l'opération de mise à l'abri par la ville, de 140 jeunes dans le gymnase Gabriel Rosset, le nombre de places dans le gymnase étant insuffisant au regard du nombre de jeunes à la rue. Selon les mots de Mgr Olivier de Germain, une manière, pour le diocèse, de « prendre sa part » dans la recherche de solutions pour ces jeunes en attente de décision concernant la reconnaissance de leur minorité.

Qu'il s'agisse d'« Abraham », « Le Passage », « la Belle Porte » ou encore Bron, 80 bénévoles se sont mobilisés pour encadrer l'hébergement de ces jeunes sur les différents sites (Lyon 6^e, Lyon 8^e, Bron, Dardilly) : équipement des lieux, accueil des jeunes, mise en place d'une organisation pour l'intendance (petits déjeuners et collations), appel à dons, soutien scolaire, cours d'informatique, sorties culturelles, mise à disposition de douches et lave-linge (pour les lieux n'en disposant pas), accompagnement à des rendez-vous, soutien fraternel, repas d'équipe hebdomadaire.

Outre l'aspect « opérateur » financier tenu par le trésorier, les salariées de l'ACLAAM se sont particulièrement investies sur cette opération. En lien avec le Secours Populaire et l'AMIE (collectif « Accueil des Mineurs Isolés Étrangers »), ils se sont assurés de la bonne prise en charge des jeunes et de l'avancée des dossiers.

AU BILAN, SUR LES 30 JEUNES RECUEILLIS :

- 20 sont aujourd'hui reconnus mineurs et ont pratiquement tous intégré un foyer ou un appartement éducatif géré par une association spécialisée agréée par l'Aide Sociale à l'Enfance.
- 6 n'ont pas été reconnus mineurs à la fin de la longue procédure de recours entamée pour certains depuis près de 8 mois. Pour ces jeunes, qui viennent d'avoir 18 ans et sont isolés, sans parents en France, les conditions de vie matérielle et les possibilités de formation sont très compromises. Trois d'entre eux n'ont d'ailleurs plus de contact avec nous et sont peut-être déjà partis de Lyon. Le coût des dépenses directes pris en charge par l'ACLAAM s'est élevé à 30 000 € compensé en partie par 19 000 € collectés via la FSI, notre propre campagne de dons et l'octroi d'une subvention de 5000 € du fond RIACE.

pour en savoir plus

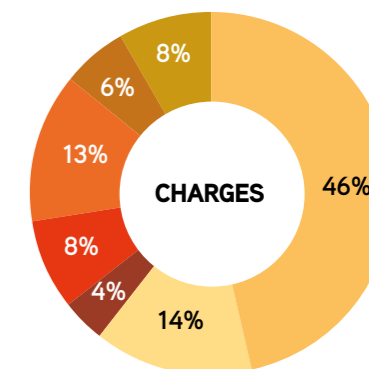


2024, une année d'engagement

2024 A DÉMARRÉ DANS L'URGENCE par la prise en charge sur 4 sites d'une trentaine de mineurs non accompagnés (MNA) Cette action voulue par le diocèse aura mobilisé nos salariées et les bénévoles des associations en responsabilité pendant tout le premier semestre. L'ACLAAM, avec le soutien de la Fondation Saint-Irénée a joué le rôle d'opérateur financier en finançant les charges de fonctionnement des sites, en collectant des dons, en témoignant dans ses publications de l'action menée sur le terrain.

EN 2024, LES DÉPENSES DE L'ACLAAM, SE SONT ÉLEVÉES À 190 500 €, contre 160 000 € en 2023. Ces dépenses se répartissent entre le soutien direct aux associations, la vie du réseau et les frais de fonctionnement. Le poste principal concerne la rémunération de deux temps pleins à hauteur de 46%. Nos salariés ont consacré 45% de leur temps dans la gestion des MNA et du soutien aux associations ; 25% dans la gestion de la structure dont une part importante dans l'instruction des dossiers de subventions et 30% dans l'animation du réseau. L'aide directe aux associations représente 50 350 € et notre participation au financement de l'hébergement des MNA représente 25 000 € soit au total 40% de nos charges. Le reste de nos dépenses pour 14%, est lié aux frais de structure.

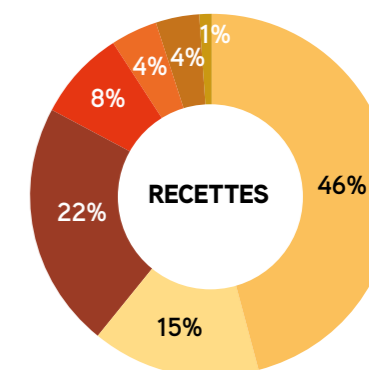
Salaires	Salaires et charges	87 500 €
Soutien direct aux associations	Assurances - suivi social - IML	26 850 €
	Soutien familles ukrainiennes	7 500 €
	Fond ROSA soutien 8 familles du réseau	16 000 €
Urgence	Charges accompagnement MNA	25 000 €
Vie du réseau	Réunion + maintien loyer + projets associatifs	11 650 €
Frais structure	Licences - honoraires - communication	16 000 €
	TOTAL	190 500 €



LE MONTANT DES RECETTES S'EST ÉLEVÉ À 196 500 €,

Notre plus grand soutien reste toujours la Fondation Saint Irénée qui apporte 90 000 € sur l'exercice 2024. Notre visibilité auprès des collectivités nous permet d'obtenir 30 000 € de subventions reconnaissant ainsi la valeur des actions que nous menons. Dans le cadre de nos appels à dons, nous avons collecté 43 000 € dont 5 000 € du fonds RIACE et 11 000 € issus de l'association ESPER qui, ayant arrêté son activité, nous rétrocède son solde de trésorerie. Qu'ils en soient remerciés. Sur les dons collectés, nous avons redistribué 19 000 € de dons fléchés MNA. Le fonds ROSA et l'aide aux familles ukrainiennes se sont quant à eux autofinancés.

Fondation Saint-Irénée	90 000 €
Subventions collectivités	30 000 €
Dons particuliers et associations	43 000 €
Fond ROSA	16 000 €
Reliquats dons Ukraine	7 500 €
Participations associations frais IML + assurance	8 600 €
Adhésions	1 400 €
Intérêts livret	950 €
	TOTAL 197 450 €



LE SOLDE POSITIF DE 6 950 €, est le fruit des dons exceptionnels perçus en 2024 qui nous ont permis d'équilibrer notre budget en hausse de 19%. Il est intégralement réinjecté dans le budget 2025 qui doit tenir compte d'une baisse significative des subventions à venir que nous pressentons.

En 2025, outre les chantiers découlant du projet associatif, l'Aclaam portera dans son carnet de route les préoccupations suivantes :

Coordonner

Accueil de jeunes migrants non accompagnés : à la demande de la mairie et avec le soutien financier de la Fondation Saint Irénée, le diocèse renouvelle une opération d'hébergement et de suivi de jeunes migrants :

- 3 sites accueillant 8 jeunes chacun sont mis en place sur Lyon 8, Gerland et Villeurbanne
- Plus de 75 bénévoles se sont d'ores et déjà mobilisés.

Soutenir

Nous mettons en place des actions de formation

- Travail et réflexion sur la posture d'accueil et d'accompagnement des migrants Assurée par l'association IFMAN en mars 2025, cette formation constitue une première étape d'un nouveau processus au service des associations du réseau
- Emploi et régularisation en partenariat avec le Secours Catholique
- D'autres actions sont en chantier et porteront sur différents thèmes : droit des étrangers, recrutement des bénévoles, accueil des nouveaux bénévoles...

Renforcer

Après le logement, le travail est le deuxième pilier conduisant à l'autonomie. À cet effet, nous souhaitons développer un accompagnement dans la recherche d'emploi pour les publics accueillis dans notre réseau en mettant sur pied :

- Une Commission emploi et entreprise afin de développer un vivier de partenaires dans le tissu économique de nos territoires.
- Des ateliers collectifs sur les outils de la recherche d'emploi.

Poursuivre nos actions pour le recrutement des bénévoles pour la pérennité de nos associations.

- Organisation d'ateliers collectifs.
- Rendez-vous individuels.

Représenter

Site internet et boîte à outils en ligne :

- Refonte du site internet.
- Création d'un espace ressource pour les membres.



Plusieurs défis importants sont à l'évidence à relever collectivement en 2025.

D'abord, répondre avec autant de réactivité que de discernement partagé

aux demandes urgentes et ponctuelles issues de situations nouvelles, venant principalement du diocèse ou de notre réseau. L'enjeu est d'assumer ces nouvelles préoccupations sans délaisser les appuis habituels à notre réseau. C'est aussi une occasion de diversifier notre savoir-faire au bénéfice de nos amis migrants.

Faire aussi en sorte que se mette en place une plus grande participation

des associations à la gouvernance de l'ACLAAM. Leur adhésion envisagée à notre propre structure doit être complétée par des modalités d'expression à imaginer qui rendra encore plus effective leur collaboration indispensable.

Prendre soin des bénévoles ne doit pas rester seulement un slogan :

cela doit se traduire par des mesures de prévention et des actions de formation où le renouvellement des générations a toute sa place. Si la générosité reste entière à tous âges, les modalités de l'engagement évoluent selon les générations. A nous d'imaginer des initiatives qui donnent envie et sens pour les plus jeunes !

Le dernier défi vise à accentuer fortement la diversité de nos ressources

financières. Même si le soutien de la Fondation St Irénée nous reste acquis, il est indispensable de capter des ressources complémentaires issues du monde économique pour rechercher une plus grande autonomie. C'est d'ailleurs aussi l'occasion de remercier tous nos généreux donateurs.

2025 sera aussi un temps de renouvellement des équipes

déjà engagé l'an dernier. Après la prise de fonction d'un nouveau trésorier et d'une secrétaire en 2024, la présidence de l'ACLAAM changera de titulaire cette année. Ces mouvements manifestent que l'ACLAAM reste, au bout de bientôt 10 ans d'action une initiative diocésaine pleine de vie et d'énergie renouvelée.

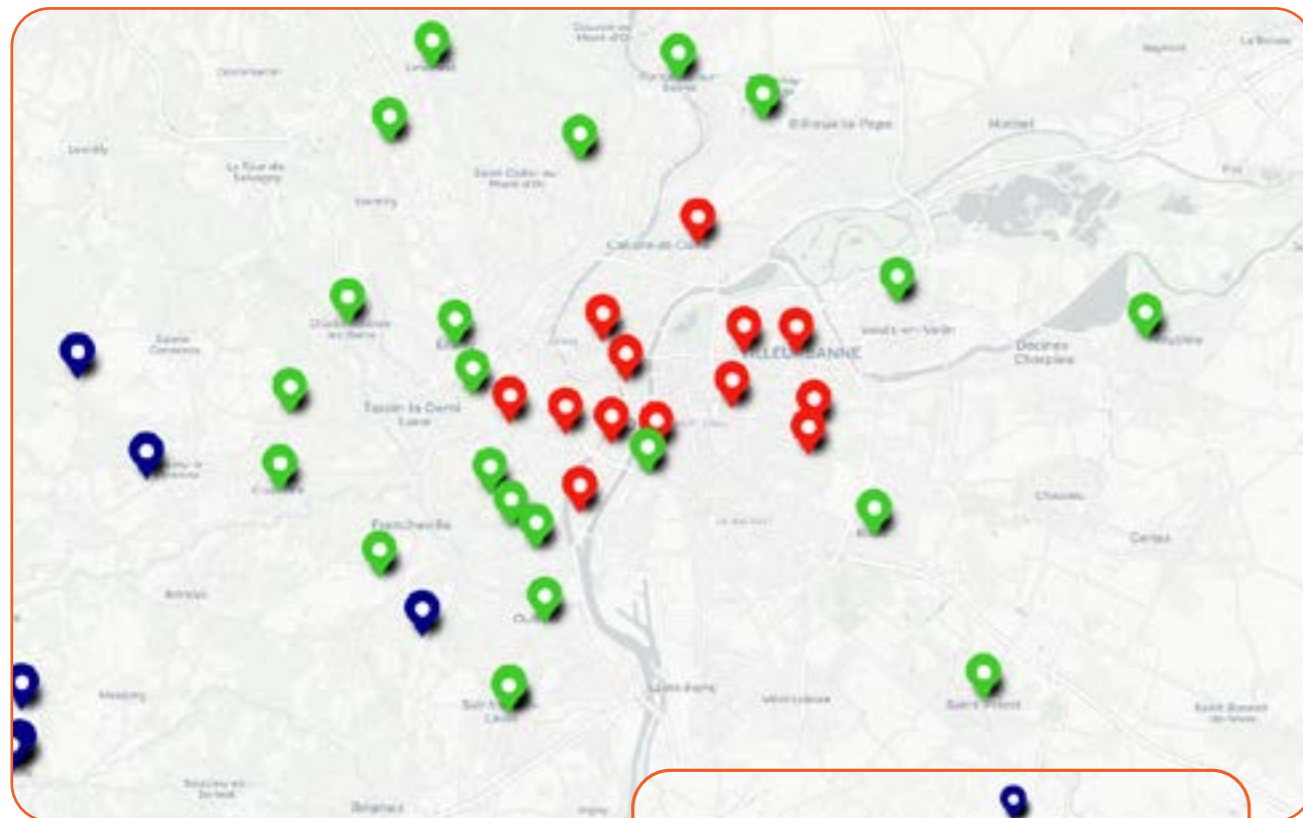
Jean-Pierre Berthet



Lyon et Villeurbanne

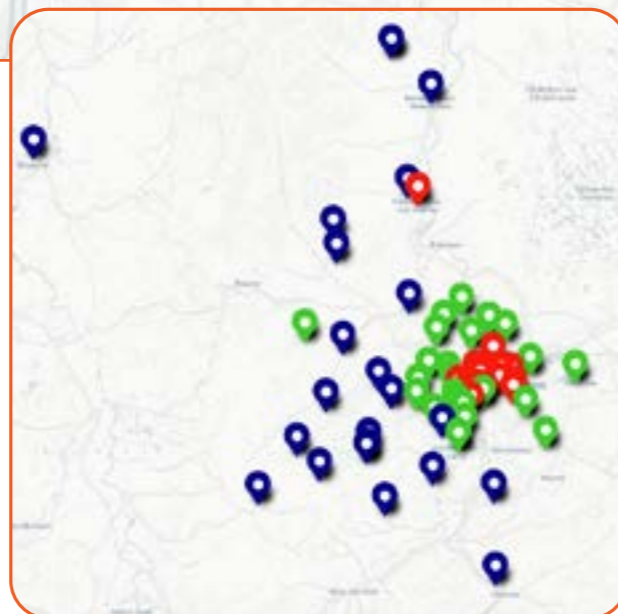
Accueil Solidarité Etranger (Villeurbanne)
 AMICR (Lyon 4)
 Fraternité Saint Irénée (Lyon 5)
 APAAM (Lyon 5)
 AMPAC (Lyon 7)
 Association des Amis de l'Église Evangélique Libre de Lyon (Lyon 3)

Fraternité Lyon Centre (Lyon 2)
 Lanterne Accueil (Lyon 1)
 Le Passage Montplaisir (Lyon 8)
 Notre-Dame des Berges (Lyon 2)
 Sainte-Madeleine Accueil Migrants (Villeurbanne)



Rhône et arrondissement de Roanne

Accueil Migrants Chaponost (Chaponost)
 Accueil réfugiés en Pierres Dorées (Val d'Oingt)
 Accueil Saint-André (Belleville-en-Beaujolais)
 Accueil et Soutien Migrants (Villefranche-sur-Saône)
 ALARM (Saint-Priest)
 ARTHUR (Thurins)
 Brevenne Accueil (Saint-Bel)
 COLAMIRE (Saint-Martin-en-Haut)
 DEVOIR (Saint-Symphorien-d'Ozon)
 Entrelis (Courzieu)
 Festin d'Espérance (Vourles)
 Foyer d'Accueil Civrieux (Civrieux)
 Pollionnay Accueil Solidarité (Pollionnay)
 Solidarité Accueil en Beaujolais (Villié-Morgon)
 Solidaire en Beaujolais (Villefranche)
 Toits Notre-Dame (Roanne)
 Vaugneray Accueil Solidarité (Vaugneray)
 Vivre en Pays Mornantais (Mornant)



Métropole de Lyon

ABRAHAM (Dardilly)
 ACCOL (Rillieux-la-Pape)
 AMISEL (Saint-Priest)
 Aide Matérielle et Morale (Sainte-Foy-lès-Lyon)
 ANIMA (Saint-Genis-Laval)
 APESE (Ecully)
 ASSEDA (Oullins)
 Association Paroissiale Meyzieu-Jons-Jonage Pusignan (Meyzieu)
 Association pour l'Insertion et la Lutte contre les Précarités (Charbonnières)
 Collectif Accueil Provinces (Sainte-Foy-lès-Lyon)
 ESPOIR (Sainte-Foy-lès-Lyon)
 FAMIG (Francheville)
 Grézieu Accueil Solidarité (Grézieu-la-Varenne)
 Habitat Saint-Roch (Fontaines-sur-Saône)
 Insertion 3 Clochers (Saint-Cyr-au-Mont-d'Or)
 La Passerelle du Val Ratier (Craponne)
 Limonest Intégration Migrants (Limonest)
 MAARS (Rillieux-la-Pape)
 Poleymieux Accueil (Poleymieux-au-Mont-d'Or)
 Solidarité Accueil Migrants (Saint-Genis-Laval)
 Solidarité Anglicanes (Sainte-Foy-lès-Lyon)
 Vaulx-en-Velin Saint-Thomas (Vaulx-en-Velin)



Nos partenaires

Merci !

Partenaires financiers et institutionnels

Fondation Saint-Irénée, Préfecture du Rhône, FDVA, Métropole du Rhône, Ville de Lyon, Ville de Villeurbanne, Académie des belles lettres et des arts et fond RIACE.

Partenaires opérationnels

Les services du diocèse de Lyon, Alynea, Armée du Salut, CCAS de Lyon, CUM, Entreprise des Possibles, Fédération d'entraide protestante, Foyer Notre-Dame des sans-abris, AMIE, Terre d'ancrages, l'Ouvre-porte, Secours catholique, Synergies Migrations, Hôpital Edouard Herriot, Avocats du barreau...

Une pensée particulière aux Églises lyonnaises : Église Anglicane, Église évangélique libre, Église orthodoxe, Église protestante unie de France, Église copte.

Cette année 2024 a été source d'engagements et de renouveau. Nos plus sincères remerciements vont à tous nos donateurs, à nos partenaires opérationnels et financiers qui nous ont soutenu et nous ont fait confiance.

Merci ! Un grand merci aux bénévoles des associations de notre réseau qui accueillent et accompagnent les migrants. Un grand merci aux personnes exilées qui nous enrichissent de bien des façons.

Un grand merci à tous ceux qui portent un regard fraternel sur le monde et se font avocat de la dignité humaine.

Tisser ensemble un réseau fraternel



Monument dédié aux migrants place Saint-Pierre à Rome.



Aclaam - association catholique pour l'accueil et l'accompagnement des migrants
6 avenue Adolphe Max - 69005 Lyon - 04 78 81 47 73 - refugies@lyon.catholique.fr

